

E 21/3029

*Le Président de la Confédération, J. Dubs, au Chef du Département
de Justice et Police du Canton de Genève, P. Camperio*

Copie

L

Très confidentielle

Berne, 17 février 1870

Les journaux annoncent que le Gouvernement de Russie vient de demander au Conseil fédéral l'extradition du né Netschajeff, poursuivi pour meurtre, qui se trouverait en Suisse.

Cette nouvelle est inexacte, attendu qu'une pareille demande ne nous est point parvenue, mais j'ai lieu de croire qu'elle est comme l'ombre précédant un événement qui se prépare.

Il est évident qu'en vertu du principe toujours maintenu par la Suisse de ne pas accorder l'extradition d'un individu poursuivi pour crimes politiques, nous ne pourrions satisfaire à une demande de cette nature et que nous serions obligés d'opposer au Gouvernement russe un refus formel. Je ne vous cache cependant pas qu'au point de vue des intérêts généraux de la Suisse, je redouterais cette attitude du Conseil fédéral comme pouvant à la suite nous devenir très nuisible.

Je sais positivement qu'à St-Pétersbourg, on est de l'avis que toutes les menées révolutionnaires contre le Gouvernement russe ont leur source en Suisse et particulièrement à Genève et que là aboutissent tous les fils des complots contre la vie de la famille au pouvoir, pour l'organisation de l'insurrection, pour la fabrication et l'émission de fausses monnaies, etc. etc. On est évidemment, à St-Pétersbourg, mal disposé à notre égard. Si avec tout cela arrivait encore un refus de la nature indiquée, il serait très à craindre que le Gouvernement de Russie ne se mît en relation avec d'autres Cabinets Européens pour nous amener des réclamations fort désagréables, sans compter que nos rapports directs avec la Russie en souffriraient aussi beaucoup.

Il me paraît donc très désirable que ledit Netschajeff ne soit pas trouvé en Suisse, mais il est fort à craindre qu'il n'y soit déjà, c'est-à-dire à Genève. On a des traces de son passage par la Prusse, dans la direction de la Suisse.

Ces circonstances me semblent être de nature à engager l'administration de police de Genève à opérer des recherches sérieuses pour apprendre si Netschajeff est en effet dans votre Canton et, le cas échéant, à faire, avec la plus scrupuleuse discrétion, les démarches nécessaires pour qu'il quitte immédiatement le territoire suisse.

Il conviendrait, sans doute aussi, que l'émigration russe à Genève fût de votre part rendue attentive sur ce que les Autorités suisses ne toléreraient jamais qu'elle abuse de l'hospitalité suisse, en se livrant sur notre territoire à des conspirations.

Votre patriotisme et le tact avec lequel vous traitez des affaires de ce genre me sont tellement connus, que je puis me borner à vous prier de donner à mes idées la suite que vous jugerez convenable.

Je vous serai très obligé de vouloir bien me communiquer votre manière de voir et les démarches que vous aurez prescrites, en attendant, [...].